

Ce fichier a été téléchargé le Sunday 6 April 2025 sur [Criminocorpus](#), Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines.  
Jan. 24, 2023

- [Citer cette page](#)

#### Pour citer cette page

Le code civil, *Musée Criminocorpus* published on Jan. 24, 2023, consulted on April 6, 2025.  
Permalink : <https://criminocorpus.org/en/ref/25/19707/>

## Code civil

### Paragraphe 1 — Du cheptel donné au fermier

#### Extrait

#### Article 1821

#### Version du March 7, 1804

Texte source : *Code civil des Français, édition originale et seule officielle, à Paris, de l'imprimerie de la République, An XII, 1804.*

Ce cheptel (aussi appelé cheptel de fer) est celui par lequel le propriétaire d'une métairie la donne à ferme, à la charge qu'à l'expiration du bail, le fermier laissera des bestiaux d'une valeur égale au prix de l'estimation de ceux qu'il aura reçus.

---

#### Version du June 9, 1941

Texte source : *Loi ayant pour objet le maintien du cheptel dans les exploitations agricoles.*

~~Ce cheptel (appelé aussi Ce cheptel (aussi appelé cheptel de fer) est celui pour par lequel le propriétaire d'une exploitation rurale métairie la donne à ferme à ferme, à la charge qu'à l'expiration du bail, le fermier laissera un même fonds de bétail que celui qu'il a reçu. des bestiaux d'une valeur égale au prix de l'estimation de ceux qu'il aura reçus.~~